



Association Sportive

La cotisation de **30€** versée en début d'année à l'Association Sportive sert :

- à financer, en partie, les licences des étudiants qui participeront aux compétitions organisées par la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire).
- à financer les activités sportives organisées et proposées par le bureau des sports :
 - * VTT / Ski / Snowboard / Rafting, pendant les Cours.
 - * Golf / Natation / Tennis / Badminton / Renforcement Musculaire / Equitation / Basket / Hand / Volley / Foot / Rugby, en dehors des Cours.

Pour infos:

- Location VTT : 10€ par élève
- Equitation : 10€ par séance et par élève
- Rafting : 10€ par séance et par élève
- Achat de matériel : ballon / sac / club de golf / raquettes et volants de badminton / balles de tennis / maillots des équipes...etc.

Cette cotisation donne accès aux activités pratiquées dans le cadre de l'A.S. en soirée dans le gymnase P. Coubertin. (Escalade / Musculation / Danse et Fitness / Hand / Basket / Volley et Badminton)

Cette somme permet aux étudiants de pratiquer à moindre coût, bon nombre d'activités sportives.

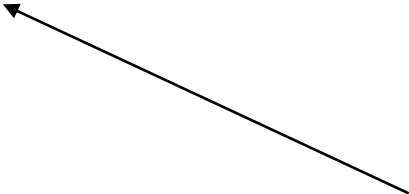
Michel PEREZ
Professeur EPS

 *à découper selon les pointillés*

Semestre : S.....

Nom :.....

Prénom :.....



Agrafer ici le chèque de 30€,
(chèque libellé à l'ordre de «A.S. ENI Tarbes »)

à retourner dans l'enveloppe jointe